



UN MUSÉE NUMÉRIQUE À CHASSE-SUR-RHÔNE : DÉCOUVREZ LA MICRO-FOLIE !

p.6

Votre vente commence par notre estimation

Sébastien, Romain, Salomé et Jérémie.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ 04 37 20 20 55

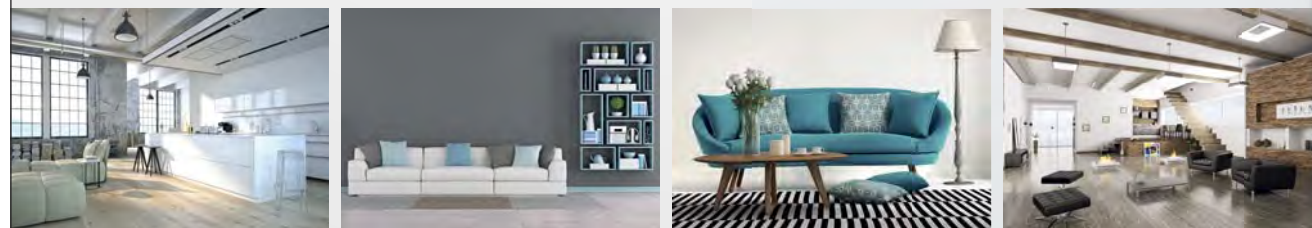
✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

**Des agents
commerciaux**
(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #09

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-9 Dossier

**LA JOCONDE
À CHASSE SUR RHÔNE**

p 11 C'est voté !

p 12

Bouclier Tarifaire Chassère

p 13

Le Conseil des Enfants

p 14-23

La vie de la commune

• Environnement • Culture
• Solidarité • Scolarité •
Travaux •

p 25 Pour infos

p 26 Du côté de l'agglomération

p 27-31

La vie de nos associations

p 32 Etat-civil

p 33 Patrimoine

p 34 Tribunes

p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h et 14h-17h
Jeudi : 8h30 - 12h et 14h-17h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de
Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 000 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :
Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône /
associations / freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chers Chassères,

Ce mois de septembre marque la rentrée et le début de la troisième année du mandat. Elle est riche en nouveauté avec l'inauguration du musée numérique « Micro-Folie » et le lancement de la nouvelle saison culturelle (voir p. 6-9) mais également avec la création du conseil des enfants (voir p. 13) ou encore la deuxième édition du forum de l'emploi (voir p. 18) et la nouvelle ligne de bus en direction de Givors.

Mais cette rentrée est également riche en inquiétudes avec en point d'orgue l'inflation, en particulier des prix de l'énergie. De nombreuses mairies sont ainsi contraintes de réviser à la hausse le tarif de leurs services mais aussi d'augmenter sévèrement les impôts locaux, notamment la taxe foncière. Localement, près de la moitié des villes ont par exemple déjà augmenté le prix de la cantine.

Notre municipalité a décidé de protéger ses habitants de ces hausses en cette rentrée 2022 : c'est le **bouclier tarifaire chassère** ! (voir p.12). Ainsi, aucune augmentation d'impôt ni des prix des services périscolaires ne sera appliquée en 2022 malgré l'augmentation importante des coûts pour la commune.

Toutefois, ce bouclier ne pourra durer éternellement si les coûts continuent d'exploser sans compensation de l'Etat. Notre fournisseur de gaz nous informe par exemple **d'une hausse prévue de 83,5 % de la facture pour 2023**. Grâce à nos finances saines, nous avons pour l'instant pu protéger les habitants de hausses municipales. Jusqu'à quand ?

Pour faire face, de nombreux petits travaux seront rapidement engagés dans les bâtiments municipaux

afin de réaliser des économies d'énergie, avant des rénovations thermiques de plus grande ampleur sur lesquelles nous travaillons heureusement depuis le début du mandat dans le cadre de la déclaration d'urgence climatique.

Nous devons collectivement apprendre à faire mieux avec moins et notre Mairie se doit d'être exemplaire en la matière.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'ensemble de votre équipe municipale.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES



1. CARAVAN'JAZZ

1^{er} juillet - Déambulations musicales, concerts, fanfares, jeux... petits et grands ont profité d'une soirée festive qui s'est clôturée par un concert dansant du groupe country-rock John Qui Saute !

3. FÊTE NATIONALE

14 juillet - A l'occasion de la Fête nationale, en plus de la traditionnelle cérémonie, un marché exceptionnel s'est tenu sur la place Jules Ferry. Après des démonstrations de joutes au bassin nautique, les Chassères ont pu profiter d'animations au complexe sportif avant un feu d'artifice exceptionnel.



5. JOURNÉES DU PATRIMOINE

17 et 18 septembre - A l'occasion des Journées du Patrimoine, les Chassères ont pu découvrir les expositions de la section patrimoine de la MJC retraçant l'histoire de plusieurs lieux emblématiques de la commune.

6. FORUM « OBJECTIF EMPLOI »

29 septembre - Nouveau succès pour la seconde édition du forum « Objectif emploi ». L'évènement a rassemblé plus de 300 personnes : professionnels, partenaires et demandeurs d'emplois.

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

2. CINÉ ÉTÉ

6 juillet et 23 août - Comme chaque année, le Ciné été a réuni les familles pour une séance de cinéma plein air dans le parc du Château.



4. FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE JOUTES

27 et 28 août - Les finales des championnats de France de joutes ont rassemblé plus de 5 000 supporters et passionnés, pendant deux jours de passes spectaculaires !



AGENDA

DES ÉLUS



1. 1^{er} juillet • Inauguration de la cour d'école maternelle du Château

Les parents, les enfants et les élus ont eu le plaisir de couper tous ensemble le ruban inaugurant la nouvelle cour d'école agrandie et végétalisée au château.



2. 12 août • Cérémonie de commémoration du bombardement du 12 août 1944

La Ville de Chasse-sur-Rhône a rendu hommage aux victimes civiles des bombardements Alliés de 1944 au côté des anciens combattants et portes drapeaux.



3. 1^{er} septembre • Rentrée scolaire

Le Maire, Christophe Bouvier et l'adjointe à l'Education, Catherine Martin, ont fait le tour des écoles de la commune pour souhaiter aux élèves et aux personnels éducatifs une bonne rentrée.

4. 16 septembre • Comité de pilotage de Petites villes de demain

L'ensemble des partenaires du programme Petites villes de demain se sont réunis autour du sous-préfet de Vienne, Denis Mauvais pour faire un point d'étape sur l'avancée du programme. La commune figure parmi les petites villes les plus avancées.



5. 16 septembre • Inauguration de la Micro-Folie et présentation de la saison culturelle

Le musée numérique et l'espace virtuel « Micro-Folie » ont été inaugurés en présence du préfet de l'Isère Laurent Prévost et du sous-préfet de Vienne, Denis Mauvais (voir dossier p.6 à 9)



6. Transport en commun : c'est parti pour la nouvelle ligne 5 Chasse-sur-Rhône/Givors

Les Maires de Chasse-sur-Rhône et Givors, Christophe Bouvier et Mohamed Boudjellaba ont inauguré la nouvelle ligne du bus 5 du réseau L'VA en compagnie de Nicolas Hyvernât, Vice-Président aux mobilités de Vienne Condrieu Agglomération. Cette nouvelle ligne relie la gare de Givors et le Centre Commercial - Chasse Sud en passant par la gare de Chasse, les Platières et le centre-bourg.

LA JOCONDE À CHASSE SUR RHÔNE GRÂCE À LA MICRO-FOLIE !



Marcher dans les rues de Pompeï juste avant l'éruption du Vésuve, arpenter les couloirs de Versailles, s'émerveiller devant les plus illustres sculptures du Louvre ou les peintures impressionnistes du Musée d'Orsay ou encore découvrir les arts mayas ou aztèques du Musée du Quai Branly... Tout cela et plus encore, c'est désormais possible GRATUITEMENT à Chasse-sur-Rhône avec la Micro-Folie !

LA MICRO-FOLIE, C'EST QUOI ?

UN MUSÉE NUMÉRIQUE

La Micro-Folie est un **musée numérique** qui permet de découvrir via des tablettes, des casques audios, un écran géant et des casques de réalité virtuelle, **les plus grandes collections de 12 musées nationaux** comme le Louvre, le Centre Pompidou, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac ou encore l'Institut du monde arabe. Vous découvrirez également une sélection d'œuvres des plus grands musées européen. Des médiatrices sont présentes pour vous accompagner durant votre visite.



DES ŒUVRES ACCESSIBLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Le Musée numérique permet de **découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions nationales** et de toutes les institutions partenaires. Numérisées en **très haute définition**, les œuvres de cette **galerie éclectique** émerveillent, surprennent, interpellent. Ce musée **très simple d'accès** peut être une première étape avant de **visiter ces institutions en vrai**.



DES COLLECTIONS QUI ENRICHISSENT LE MUSÉE

Créé grâce à la participation de **12 établissements nationaux fondateurs**, le Musée numérique s'enrichit chaque année de **3 à 4 nouvelles collections**, chacune composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre. Autant d'occasions d'inviter les publics à revenir !



DEUX MODES DE VISITE

LE MODE VISITEUR LIBRE

permet de laisser le Musée numérique en libre accès à tous. Chacun peut suivre sa propre navigation, entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées, en découvrant les secrets des tableaux, en jouant...

LE MODE CONFÉRENCIER

permet d'organiser des visites thématiques et programmées pour les groupes. Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le Musée numérique devient un support de médiation incroyable pour les professeurs et les animateurs.



UN ESPACE DE REALITÉ VIRTUELLE

Grâce à la Micro-Folie, vous voyagez dans le temps et l'espace en réalité virtuelle : visitez Pompeï juste avant l'éruption du Vésuve, ou promenez-vous sur le parvis de Notre Dame de Paris au Moyen-Âge ! Vous avez toujours rêvé d'aller à Versailles ? La Micro-Folie vous amène découvrir les moindres recoins du Palais du Roi du Soleil. Tous cela, et encore plein d'autres surprises vous attendent...

LA MICRO-FOLIE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

AU CHATEAU...

Chaque Micro-Folie est spéciale et unique ! A Chasse-sur-Rhône, la Micro-Folie se déploiera au « Château », lieu central de la culture et des associations sur la commune.

OUVERT UN WEEK-END PAR MOIS...

Elle ouvrira ses portes une fois par mois, du vendredi au dimanche. Chaque mois, la Micro-Folie proposera une nouvelle thématique pour valoriser les 3 500 collections d'œuvres d'art à sa disposition.





DES MÉDIATEURS FORMES

seront présents pour accompagner les visiteurs et des conférences seront régulièrement organisées en lien avec la thématique retenue.

100 % GRATUIT...

Le vendredi sera réservé à des groupes de scolaires. Le samedi et dimanche, la Micro-Folie sera ouverte GRATUITEMENT à tous les publics.

Elle pourra également être ouverte durant les périodes de vacances scolaires les lundis, mardis, mercredis pour accueillir le Centre de loisirs Paul Vittoz.

En plus du musée numérique et de l'espace de réalité virtuelle, la Micro-Folie programmera en parallèle de la saison culturelle des spectacles animés par des artistes et compagnies de toutes disciplines.

ADAPTE A TOUS LES PUBLICS...

Les contenus s'adaptent aux petits comme aux grands. La salle Jean Jaurès est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

HORAIRES...

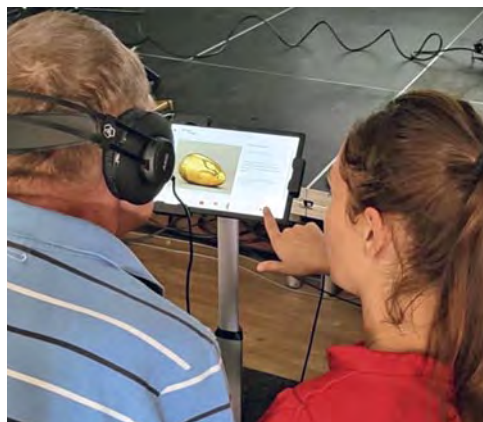
Les heures d'ouverture sont de 10h à 17h non-stop les samedis et dimanches d'ouverture.

DATES D'OUVERTURE...

- 16, 17, 18 septembre : journée du patrimoine
- 14, 15, 16 octobre
- 2, 3, 4 novembre
- 6, 7, 8 janvier 2023
- 24, 25, 26 février : Musi'Classik
- 17, 18, 19 mars : festival du court métrage
- 28, 29, 30 avril
- 2, 3, 4 juin : déploiement avec l'EHPAD et les écoles

CONTACT...

Bâtiment du Château,
Rue Wagner,
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél : 04 72 24 29 63
culture@chasse-sur-rhone.fr



LA MICRO-FOLIE INAUGURÉE LE 16 SEPTEMBRE

Vendredi 16 septembre, M. le Maire a eu le plaisir d'inaugurer le musée numérique Micro-Folie en présence du préfet de l'Isère, du sous-préfet de Vienne, des élus et d'habitants.

Le matin même, des premières classes d'élèves des écoles de Chasse-sur-Rhône ont pu découvrir cette expérience unique. L'après-midi, des résidents de l'EHPAD ont à leur tour découvert le musée numérique en même temps que des élèves de maternelle pour un joli moment de partage intergénérationnel. Chaque mois, de nouvelles classes en bénéficieront !

Dès le samedi 17 et le dimanche 18 septembre, les premiers Chassères curieux ont également pu découvrir une superbe présentation d'œuvre en lien avec la thématique du week-end : les journées du patrimoine.



Pour Pierre Borg, ,
conseiller
municipal délégué
à la Culture
« Quelle joie !

Désormais, l'accès simple et rapide à nos plus grandes d'œuvres d'art n'est plus réservé aux habitants de la capitale : la plus grande offre culturelle du pays à Chasse-sur-Rhône. Inutile d'en dire davantage sur ce que vous verrez, la Micro-Folie est une expérience qui se vit ! Alors venez voir la Joconde à Chasse-sur-Rhône, elle n'attend que vous ! »

PROCHAINE OUVERTURE :
2, 3, 4 novembre 2022



Propriétaire avec Urbat, un logement neuf à mon image



CHASSE-SUR-RHÔNE

LE CLOS CHASSEN

Grand succès commercial !

Un emplacement idéal tout proche du centre-ville, à 20 min de Lyon
Une résidence intimiste : 29 logements à découvrir
Des prestations soignées avec de grands espaces et extérieurs privés

SPÉCIAL ACCESSION - PRIX EN TVA RÉDUITE (5,5%)*



04 85 88 01 70



URBAT.COM



* Prix en TVA 5,5% pour une acquisition en résidence principale sous conditions d'éligibilité de l'art. 278 series du code général des impôts - Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements - Illustration non contractuelle - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 616 - Urbat Sept 22

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine : **le 4 juillet et le 26 septembre**. Retrouvez le compte-rendu de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.

Vous pouvez assister librement aux prochaines séances du conseil municipal :
les **lundis 7 novembre 2022 à 18h30 et 19 décembre 2022 à 18h30**, salle Jean Marion.



Les délibérations votées à retenir :

- **Un nouveau minibus pour les associations :** la commune a validé l'acquisition d'un nouveau minibus, accessible PMR et disposant de 9 places. Il sera intégralement financé par la publicité comme le précédent.
- **Nouveaux tarifs pour le transport scolaire en maternelle et élémentaire :** les parents d'élèves ont sollicité la Mairie afin de faire évoluer les tarifs du transport scolaire en fonction du nombre de trajet et du quotient familial comme pour les autres services (restauration, accueils périscolaires). Après concertation avec les parents, une nouvelle grille tarifaire a été validée par le conseil municipal. Elle baisse le prix du service pour les quotients les plus bas pour 2 trajets par jour. De même, aucune famille ne subit d'augmentation, qu'importe le quotient familial pour deux trajets. Seules les familles avec les plus hauts quotients connaîtront une légère augmentation de maximum 28 € pour l'année pour 4 trajets par jour.

- **Vœu contre le démarchage abusif des promoteurs immobiliers :** les 282 logements accordés par l'ancienne mandature entre avril 2018 et mai 2019 vont provoquer en 2022 une nouvelle augmentation très forte de la population de près de 12 % en un an. Or, chaque semaine, des promoteurs immobiliers effectuent des démarchages sauvages et abusifs auprès de propriétaires chassères. Ils font miroiter des sommes faramineuses contre l'achat de leur bien afin d'y construire de nouveaux logements collectifs. En conséquence, le Conseil municipal exige l'arrêt immédiat de tout démarchage immobilier sur la commune sans l'aval de la municipalité et n'étudiera plus de projets de logement collectif jusqu'à nouvel ordre.

- **Vœu pour garantir la qualité de l'eau :** les dernières analyses de la qualité de l'eau du robinet à Chasse-sur-Rhône témoignent d'une concentration anormale en perfluorés. M. le Maire a décidé de porter plainte contre X afin de connaître précisément l'origine de la pollution, sanctionner les

responsables et alerter sur l'urgence à agir pour protéger la population. Néanmoins, les autorités compétentes confirment qu'aucune restriction de la consommation d'eau du robinet n'est nécessaire actuellement. Un vœu pour garantir la qualité de l'eau à Chasse-sur-Rhône a également été adopté en conseil municipal.

Plus d'infos sur toutes ces délibérations sur chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Actualité ».



Le Domaine de Gorneton

Événements Professionnels
Chambres d'Hôtes &
Les Nymphéas Restaurant



680 - 712 Chemin de Violans 38670 Chasse-sur-Rhône
www.ledomainedegorneton.com • contact@ledomainedegorneton.com

POUVOIR D'ACHAT : UN "BOUCLIER TARIFAIRE CHASSÈRE POUR LA RENTRÉE"

La Mairie a décidé de mettre en place un « bouclier tarifaire chassère » pour la rentrée afin de protéger les habitants face à la hausse des prix. Ainsi, aucune augmentation des tarifs municipaux ni du taux communal des impôts locaux ne sera appliquée en 2022, malgré la flambée des coûts pour la commune.

En cette rentrée, l'inflation galopante des prix frappe durement l'ensemble des ménages français et européens. Cette inflation et le dégel du point d'indice des fonctionnaires (sans aucune compensation de l'Etat) obligent de nombreuses collectivités à réviser à la hausse le tarif de leurs services (transport scolaire, cantine, accueils périscolaires) mais aussi à augmenter sévèrement les impôts locaux, notamment la taxe foncière (dernier levier d'imposition pour les communes). A titre d'exemple, pour l'année 2022, le taux communal de taxe foncière augmente de 5 % à Annecy, 13,1 % à Marseille, 8,9 % à Strasbourg...

Grâce à une gestion saine et des choix politiques forts, la Mairie de Chasse-sur-Rhône sera capable de protéger ses habitants de ces hausses en cette rentrée 2022 : c'est le bouclier tarifaire chassère !

Ainsi, aucune augmentation des prix ne sera appliquée malgré l'augmentation importante des coûts pour la commune :

- Les fournitures scolaires de base pour les écoliers chassères sont entièrement prises en charge par la commune grâce aux crédits municipaux votés pour les coopératives scolaires.
- La cantine restera au même tarif, en conservant la tarification sociale qui permet les repas à 1 € pour protéger les ménages les moins aisés. Il en va de même pour le service de portage des repas. Pour information, le coût pour la commune d'un repas servi à la cantine se situe entre 10 et 12 €.
- Le transport scolaire bénéficie de la mise en place d'une tarification sociale basée sur le quotient familial qui permet à son tour de protéger les ménages les moins aisés de la flambée des prix des

carburants. Cette nouvelle grille tarifaire présente même une baisse des prix pour une majorité de familles. La part totale payée par les familles dans le coût du service va ainsi légèrement baisser (de 15 % à 14 %), la différence étant compensée par la commune pour qui le coût du service va pourtant passer de 168 000 € à 175 000 € soit une augmentation + 4,2 %.

- Les accueils périscolaires demeureront au même prix avec toujours une tarification sociale, malgré le dégel du point d'indice des fonctionnaires qui augmente les charges municipales de fonctionnement de 140 000 € par an.
- Le prix des classes vertes pour les familles a lui aussi été gelé alors qu'une augmentation de 33 euros par élève a été appliquée à la commune par la Ligue de l'Enseignement.
- Enfin, pour 2022, la Mairie a décidé de ne pas augmenter le taux communal de taxe foncière qui reste à un niveau faible par rapport aux autres communes (32,13 % à Chasse-sur-Rhône contre 35,75 % en moyenne au niveau national) malgré la hausse de tous ses coûts.



Le Maire, Christophe Bouvier
« A l'heure où tout augmente en cette rentrée 2022, nous avons fait le choix fort de ne pas répercuter la hausse des coûts sur les habitants afin de les protéger ainsi que leur pouvoir d'achat. Cette décision est rendue possible par notre gestion saine des finances communales. Toutefois, ce bouclier ne pourra pas durer éternellement avec la flambée des coûts de l'énergie qui annonce une hausse de 83,5 % de la facture de gaz pour la commune en 2023. Le Gouvernement ne doit pas laisser faire, au risque de mettre en péril l'ensemble des collectivités locales ou voir les impôts locaux augmenter ! »



Le Conseil des Enfants est créé !

Après avoir voté la création du Conseil des Enfants en juillet, les jeunes conseillers ont été désignés par tirage au sort en septembre et la première séance du conseil des enfants se tiendra le 18 octobre.

Le premier Conseil des Enfants de l'histoire de la commune est créé.

- Il a pour objectifs principaux de :
- Donner la parole aux enfants et la prendre en compte ;
 - Permettre aux enfants de participer à la vie de la commune via des projets d'intérêt collectif et à dimension sociale et environnementale ;
 - Favoriser l'accès à la citoyenneté.

Le Conseil des Enfants pourra ainsi mettre en œuvre des projets, transmettre au Maire et au Conseil municipal des propositions visant à améliorer la vie de la commune. Il aura une mission d'information auprès des autres enfants de la commune sur ses actions. Il pourra également être consulté par l'équipe municipale sur tout projet. Enfin, le Conseil des Enfants participera aux commémorations officielles de la commune.

Il est composé de 14 enfants élus pour une période de 2 ans : 2 représentants d'élèves par classe de CM1 et CM2 (1 fille et 1 garçon par classe). Contrairement à un Conseil municipal d'enfants dit « classique », il n'y a pas eu d'élection sous la forme des conseils municipaux.

La volonté de l'équipe municipale a été d'intégrer 50 % d'élèves tirés au sort ainsi que 50 % d'élèves volontaires. Ce mode de désignation doit permettre une participation d'un maximum d'enfants, même les plus timides.

Ainsi, le tirage au sort s'est déroulé très officiellement lors de la séance du conseil municipal du 26 septembre.

Nos jeunes conseillères et conseillers :

- Lana AMIRECHE et Noah THENON de la classe CM1 de Mme SIBONI
- Mateo LAGARES et Léna DA SILVA de la classe CM1 de Mme GHEZALI
- Léonie DUPASQUIER et Waël ISKI de la classe CM1 de Mme GACHOT
- Eva LUXIN et Ajdin KUJUNDZIC de la classe CM1 de M. DELEPO
- Vivien DORAY et Fanny BRUN MARILLEY de la classe CM2 de Mme REYMOND
- Alya CHAMI et Yacoub BENDJENANE de la classe CM2 de Mme BRUNERO
- Lyssia KANE et Wael BOUNOUADER de la classe CM2 de Mme LANG

La première réunion du conseil d'enfant se tiendra le 18 octobre, à 16h30 en Mairie.



Pour Cédric Deglise, adjoint à la Démocratie participative,
« Notre municipalité s'est engagée à faire vivre la démocratie participative à Chasse-sur-Rhône. Plusieurs concertations se sont déjà déroulées, notamment pour l'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château ou la rénovation et l'extension de l'école Pierre Bouchard. A chaque fois, les enfants ont participé à ces concertations. Elles ont été la première étape vers la création d'une instance démocratique à part entière. Ce conseil permettra d'impliquer les enfants dès le plus jeune âge dans une action collective à destination de tous, et de contribuer à leur apprentissage de la citoyenneté. Il est la deuxième instance de démocratie participative sur la commune, après la création du comité associatif dès 2020. Au cours du mandat, nous souhaitons également développer un conseil participatif avec des citoyens volontaires et tirés au sort, de même qu'un conseil des sages, destinés aux personnes de plus de 65 ans. Notre but : construire notre ville non seulement POUR mais surtout AVEC tous les Chassères. »

COMMUNE

LA VIE
DE LA

SCOLARITÉ

Une rentrée sous le signe de la sérénité

Près de 800 petits Chassères ont fait leur rentrée, jeudi 1^{er} septembre dernier, cartables et nouvelles fournitures à la main. Une rentrée bien différente de ces deux dernières années, puisqu'elle s'est faite sans masque et sans ouverture ni fermeture de classes. Une page se tourne pour les familles et l'équipe éducative.

En cette rentrée, deux nouveautés sont à noter :

Une inscription préalable pour accéder aux bus

Le service Enfance-Famille a revu son organisation pour un meilleur déroulé logistique des transports scolaires. Désormais, chaque parent devra signaler aux services de la Ville si son enfant prendra le bus à la sortie de l'école et/ou à la pause méridienne. Cette démarche répond à une demande des parents de sécurisation du transport scolaire.

La création d'une commission sur les menus scolaires

La mairie de Chasse-sur-Rhône a créé une commission spéciale « menus scolaires » composée d'élus, de parents d'élèves et des services afin d'améliorer la qualité des menus proposés et de recueillir le retour des parents et des enfants.



La classe verte : des souvenirs pleins la tête !

Les petits voyageurs ont embarqué ce dimanche 25 septembre et ce samedi 1^{er} octobre pour un « Vercors trip » de 6 jours.

Nos CP ont découvert la route de Villard de Lans bien connue par les Chassères. Là-haut, une équipe bienveillante leur a fait découvrir tous les bienfaits de la montagne et de la vie en collectivité.



Jogging, baskets et sacs à dos enfilés, les voilà partis pour leurs premières randonnées. Un beau séjour sous le signe de la découverte et des sourires. Cette année, 5 classes se sont succédées du 25 au 7 octobre au centre du Vercors. Ils ont apprécié ces chemins vallonnés traversant les bois, les prairies, les rivières du site et de ses alentours. Leurs connaissances de la faune, de la flore et du monde de la montagne se sont affinées. Ils ont pu rencontrer de nombreux personnages locaux en vue de leur faire découvrir leurs métiers et leurs passions...

N'hésitez pas à suivre nos périples sur le blog d'EPS de l'école.
<https://epspierrebouchard.home.blog/>



Du changement à la direction de nos écoles.

Tous les élèves de l'école élémentaire Pierre Bouchard ont rendu un bel hommage à l'ancien directeur, Didier Faure, le 5 juillet dernier en organisant une immense flash-mob surprise. Beaucoup d'émotion et de nostalgie pour le directeur...

Retrouvez la vidéo du flashmob sur notre page Facebook en fashant le QR code ci-joint.



Bienvenue à Philippe Hosselet, nouveau directeur de l'école Pierre Bouchard

« L'avantage de beaucoup bouger, c'est d'avoir pleins d'expériences. J'ai travaillé avec différentes municipalités et ça n'a pas toujours été facile. À Chasse-sur-Rhône, il y a une volonté de faire qui est importante. »

Nouveau directeur de l'école, Philippe Hosselet apporte toutes ses compétences et ses expériences passées au poste de directeur de l'école Pierre Bouchard. Sa carrière débute au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) vers Montbéliard, puis se poursuit à Thonon-les-Bains où il occupe différents postes. Philippe Hosselet découvre son premier poste de directeur d'école dans un petit village viticole en Bourgogne, qu'il occupe pendant près de 10 ans. Il occupe ensuite plusieurs postes de remplacement en SEGPA au collège Ponsard à Vienne, puis il prend la direction de cette section pendant 2 ans au collège Frédéric Mistral à Saint Maurice l'Exil. Deux critères qu'il apprécie en tant que directeur : le relationnel avec les parents et le travail d'équipe. Le nouveau directeur rejoint l'équipe éducative avec pour objectif « de préserver les choses existantes et qui fonctionnent, préserver les bonnes relations qui existent avec la mairie ». Il ajoute : « Pour les parents, le gros challenge, c'est de faire en sorte qu'ils se sentent pleinement investis dans la communauté éducative [...] et bien entendu, répondre à ce que l'Institution souhaite : faire réussir les élèves. ».

Bienvenue également à Jean-Sylvain Rouquier déjà instituteur à l'école des Georgelières et qui prend le poste de directeur de cette école suite au départ de Nathalie Cunzi.



De gauche à droite, Catherine Martin, adjointe à l'Education, Bruno Bodin, directeur du pôle Enfance/Famille, Philippe Hosselet, directeur de l'école Pierre Bouchard, Christophe Bouvier, Maire.



INTERVIEW

Départ en retraite de Didier Faure

Il est parti, revenu, puis reparti, sans jamais vraiment quitter Chasse ! Didier Faure, ancien directeur de l'école Pierre Bouchard, nous raconte son attachement à cette école et à ses « gamins ».

Comment s'est passé ton arrivée à Chasse-sur-Rhône ?

Didier Faure : Je suis arrivé en simple instituteur. Je me suis retrouvé avec d'autres collègues qui travaillaient déjà bien ensemble. Je me suis intégré dans le fonctionnement au début, puis au bout d'un moment j'ai pris mes initiatives. A 3, on préparait tout ensemble ! On préparait les mêmes leçons, les mêmes programmes, les mêmes évaluations, à notre manière, c'était du « velours » !

Comment es-tu devenu directeur ?

Didier : En 2007, Mme Borel, l'ancienne directrice, avant Mme Thierry, est partie à la retraite. Elle est venue me voir et elle m'a dit : « il faudrait que tu sois directeur ». J'ai répondu texto « jamais je ne serai directeur ! », mais il paraît qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Je l'ai remplacée pendant 3 mois et je me suis dit que ce n'était pas si mal. Autant tu as de la liberté quand tu es enseignant autant quand tu es directeur, tu as encore une plus grande liberté.

Qu'as-tu apprécié dans ce nouveau poste ?

Didier : Quand tu es directeur, tu as des rapports avec l'inspection, la mairie, des collègues directeurs, ça t'ouvre plus de perspectives dans ta vie sociale et tu rencontres d'autres gens. [...] Ça t'ouvre l'esprit sur autre chose. C'est toi qui pilote les choses comme tu le souhaites donc c'est intéressant ! J'ai dû partir de Chasse pendant 6 ans et je me suis toujours dit que je reviendrais. Les classes de neige, classes vertes, les sorties à la piscine, la proximité avec les élus de la ville, c'était incroyable. Aujourd'hui, d'avoir un intervenant en musique, en art visuel et en sport, ça reste exceptionnel dans la région. Ce sont des personnes de qualité, elles sont très humaines et elles ont des moyens ! J'ai pas mal tourné dans le département de l'Isère, j'ai rencontré pas mal de directeurs et il n'y a qu'une école qui soit comme Pierre Bouchard, y'en a pas deux !



Classe de CM2 - 1993-1994

Dans ton parcours, y'a-t-il un moment qui t'a marqué ?

Didier : Le seul électrochoc que j'ai eu, c'est quand je suis arrivé à Chasse parce que j'ai découvert quelque chose que je ne connaissais pas. On avait l'impression d'être une famille.

Quel discours avais-tu avec les enfants ?

Didier : J'ai toujours essayé d'être le plus juste possible, je pense. Toujours être dans la bienveillance et puis les pousser au maximum. J'ai eu des gamins, un peu chaud, qui m'ont surpris. Je les revoyais quelques années après, avec un peu plus de bouteille. Je me souviens, je leur disais, « Le jour où tu trouveras quelque chose qui t'intéressera, tu verras ! » et ils finissaient par le trouver.



2001 – 2002, classe de CM2



LA VIE DE LA COMMUNE



EMPLOI

GRAND SUCCÈS POUR LA SECONDE ÉDITION DU FORUM « OBJECTIF EMPLOI » À CHASSE-SUR-RHÔNE

Jeudi 29 septembre, la salle Jean Marion accueillait la deuxième édition du forum de l'emploi de Chasse-sur-Rhône. Cet événement est organisé par la Mairie et le Pôle Emploi de Vienne avec l'aide de Vienne Condrieu Agglomération, de la Mission locale et du Centre social de Chasse-sur-Rhône.

Plus de 250 demandeurs d'emploi sont venus découvrir les 70 offres de travail proposées par les 33 entreprises et institutions présentes. Vendeur, boulanger, opérateur, commercial, téléprospecteur, magasinier, comptable, mécanicien, service à la personne, restauration, intérim... Tous les corps de métier (ou presque) et tous les types d'emploi étaient représentés. Des embauches ont même pu être réalisées sur place ou dans les jours suivants.

La mission locale était également présente pour informer des jeunes demandeurs sur des formations comme le BAFA et BNSSA. Comme l'an passé, en amont

du forum, les demandeurs d'emploi ont été invités à participer à des séances de préparation organisées par le Centre social Paul Vittoz et Vienne Condrieu Agglomération. De même, lors du forum, des conseillers Pôle Emploi étaient présents pour coacher les demandeurs avant leur entrevue avec les recruteurs.

Cette année, un accent particulier a été donné à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ainsi, un atelier à destination des personnes reconnues travailleurs handicapés a été organisé en amont du forum et des offres d'emploi adaptées étaient proposées.



Pour Sonia Doukkali, conseillère municipale déléguée à l'emploi et l'insertion,
« On a beaucoup d'entreprises et d'emplois à Chasse-sur-Rhône. Malgré cela, on a un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. C'est pour faire rencontrer cette offre et cette demande chassères que nous avons créé ce forum pour l'emploi avec une écrasante majorité d'entreprises chassères ou voisines. L'an passé, le succès de la première édition nous avait confirmé la pertinence de cet événement. Nous avons souhaité le reconduire cette année en essayant de drainer encore plus de demandeurs et en s'élargissant à tous les publics, notamment les travailleurs handicapés. Le succès de cette nouvelle édition nous conforte dans l'idée de faire de cet événement un rendez-vous annuel connu et reconnu par les habitants et les entreprises. A l'année prochaine donc ! »



EMPLOI

Job d'été sous le soleil de Chasse-sur-Rhône

Cette année, ce sont 6 jeunes (3 filles et 3 garçons), âgés de 16 à 20 ans qui ont été retenus pour les candidatures de job d'été de la commune. Suite à la publication de l'offre sur internet, les candidats ont rempli leur fiche de renseignements, sur laquelle une commission a pu s'appuyer pour sélectionner les profils. Les critères de sélection sont : d'être Chassère, âgé de minimum 16 ans, être disponible sur un temps complet et avoir présenté un projet scolaire ou professionnel. Les jeunes ont donc pu travailler en équipe avec les agents de la ville autour des entretiens des espaces urbains. La municipalité a été heureuse d'accueillir pour cette première expérience dans le monde du travail, des jeunes volontaires et dynamiques.

Mobilité douce : les agents municipaux en selle !

Bonne nouvelle, les agents de la collectivité peuvent bénéficier d'un moyen de transport plus vert, en se déplaçant à vélo pour leurs trajets professionnels ! Grâce au travail d'Etienne Prud'homme, chargé de mission transition écologique et démocratie participative, avec les services de Vienne Condrieu Agglomération, la Mairie dispose de 3 vélos à assistance électrique (VAE). Une alternative pour les agents qui sont amenés à se déplacer plusieurs fois par semaine sur le territoire. Rappelons qu'à titre individuel, vous pouvez toujours acquérir votre propre vélo électrique en bénéficiant de l'aide de Vienne Condrieu Agglomération qui met en place un dispositif d'aide financière de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE).



SOLIDARITÉ

Retour en images sur le goûter champêtre des aînés

organisé par le CCAS. Il s'est déroulé le 6 juillet au bassin nautique et a réuni plus d'une centaine de personnes.



SOLIDARITÉ



Rentrée : l'épicerie sociale a besoin de vous !

Savez-vous qu'il existe une épicerie sociale à Chasse sur Rhône ?

L'épicerie sociale « Les Fourneaux extraordinaires » est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie. Cette structure permet à des habitants de la commune de venir faire leurs courses à prix réduits suite à l'orientation par un travailleur social du territoire.

Vous avez plusieurs manières de soutenir l'action de l'épicerie :

- **Par des dons en nature** de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Ces produits doivent être emballés, en bon état et avec une date de péremption encore valide. Pour des raisons de chaîne du froid, nous prenons uniquement des fruits et légumes en produits frais.
- **En rejoignant l'équipe de bénévoles.** L'épicerie sociale n'existerait pas sans ses bénévoles ! Cela peut être un engagement sur des missions diverses d'achalandage du magasin de vente, de réception des marchandises, de tenue de caisse, d'accueil des bénéficiaires...

Vous serez amené également à participer à des collectes de produits et à des ateliers selon vos envies. Un accompagnement des bénévoles et des formations sont proposés à l'arrivée. Vos idées seront les bienvenues pour faire vivre le projet !

Alors, n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer pour plus d'informations !

Adresse de l'épicerie :
1, rue Wagner
38670 Chasse sur Rhône - 1^{er} étage du Bâtiment du Château.
Renseignement auprès de Cindy Lefevre ou d'Andréa Blanchin
au 04 78 44 14 79 (épicerie solidaire) ou au 04 72 24 48 02 (CCAS).



Les brèves

CCAS • Retour du repas des aînés !

Si vous avez eu 70 ans (ou plus) en 2022 et que vous souhaitez participer au repas des aînés, **dimanche 18 décembre** à partir de 12h, ou que vous souhaitez bénéficier du colis gourmand, dont la distribution se déroulera le **mercredi 7 décembre** matin en salle Jean Marion. N'oubliez pas de renvoyer votre coupon (voir le courrier que vous avez dû recevoir mi-octobre) !

Vous n'avez pas reçu de courriers pour bénéficier du colis ? Signalez-vous auprès du CCAS au 04 72 24 48 02.

CCAS • Collecte nationale de la banque alimentaire

Le CCAS participe de nouveau à la collecte alimentaire au coté de la Croix rouge de Vienne en tant que co-organisateur **le vendredi 25 et samedi 26 novembre** prochain au magasin Géant de Chasse-sur-Rhône.

Si vous souhaitez être bénévole, contactez l'épicerie sociale au 04 78 44 14 79.

SANTÉ

Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez deux partenaires : AXA et AESIO. Ces avantages, pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle. **Prochaines permanences** prévues à la Maison du citoyen, rue du sentier les jeudis :
• 20 octobre • 24 novembre
• 15 décembre

Contacts :
AXA France • Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

AESIO Mutuelle
contact.mutuelle@aesio.fr
communale@aesio.fr





Petit marché devient grand



Pour Maxime Proia, conseiller délégué à l'animation,
« Nous nous sommes engagés durant la campagne à revitaliser notre marché qui ne comptait que 3 forains. Aujourd'hui, nous avons 9 forains qui proposent tous des produits ou services différents. Nous souhaitons continuer à l'étoffer. Des habitants portent également le projet de développer un second marché en fin d'après-midi, toujours place Jules Ferry. C'est un projet très intéressant que nous suivons ! D'une manière générale, nous souhaitons redévelopper les petits commerces sur la commune. Le succès grandissant de notre marché nous démontre que nous sommes sur la bonne voie ! »



Désormais il est impossible de le rater ! Le marché du jeudi matin réunit une fois par semaine les matinaux et curieux qui viennent faire leurs achats sur la Place Jules Ferry. Depuis plusieurs mois, le marché s'agrandit et laisse place à des commerçants qui font plusieurs kilomètres pour installer leurs étales et recevoir le bon accueil des habitants.

Rencontre avec Michel Cazot, fromager de la Ferme de la Chesneraie

Michel Cazot, propriétaire d'exploitation de la Ferme de la Chesneraie à Brindas (25 km de Chasse-sur-Rhône) a rejoint la place du marché. Cet exploitant agricole déploie chaque semaine son étal de fromages pour vendre ses produits mais aussi ceux d'autres exploitations.

Le petit + le fromage frais de chèvre à déguster salé ou sucré !

Dégustez le pain de Romain

Romain Rossignol, c'est l'artisan boulanger de Montrottier qui vous fera déguster des pains authentiques comme autrefois, préparés aux farines biologiques, pétris à la main et cuits au feu de bois. Célia, présente tous les jeudis matin sur le marché, précise que les graines sont issues de l'agriculture biologique, et que les miches de pain peuvent se garder pendant près d'une semaine.

Le petit + les pains au lait et cookies pour les plus gourmands et le pain sans gluten pour les intolérants

Un arrêt à l'épicerie de Gaétan, De la Terre à l'assiette

Gaétan, c'est le passionné de produits issus d'un commerce éthique : respectueux de l'environnement et des valeurs sociales. « De la Terre à l'assiette » est une épicerie qui propose majoritairement des produits en vrac et issus de l'agriculture biologique. Cela fait maintenant 7 ans que Gaétan exerce le métier de revendeur, toujours prêt à dénicher quelques pépites culinaires comme des épices, du thé, biscuits et huiles savoureuses...

Le petit + un commerçant qui connaît ses fournisseurs, qui travaille où l'éthique est de mise !

Stéphanie Viscaino revient sur les traces de ses parents en représentant l'entreprise Berthet & distribution

Stéphanie, Chassère d'origine, est heureuse de retrouver un marché qui reprend vie comme elle a pu le connaître à l'époque de ses parents où sa maman vendait des bonbons. Une belle histoire qui se boucle puisqu'elle amène sur la Place l'entreprise Berthet & distribution, vieille maison de production et revente de viande de volaille depuis 1900.

Le petit + viande de qualité qui vient tout droit du Velay



Ferme de la Chesneraie



De la Terre à l'assiette



Patrick Grenouiller



Boulangier de Montrottier



Berthet & distribution



M. & Mrs. Coiffure, la coiffeuse itinérante

Vous avez sûrement remarqué ce petit camion noir sur la place. Il s'agit d'un coiffeur ambulant qui s'est installé sur la place au cours de l'année 2022. Samira vous propose les mêmes prestations que dans un salon classique. Elle est présente sur la place Jules Ferry les lundi de 10h à 17h et jeudi 9h à 18h.

M'COM : un voyage en Italie, le temps d'un midi

Cela fait presque 2 ans que le restaurant M'COM affiche les couleurs de l'Italie sur le marché ! Risotto parmesan, jambon truffé, lasagnes... Tout est préparé au restaurant pour les fidèles clients qui répondent toujours présents le jeudi matin !

Le petit + les gnocchis maison, roulés à la main

L'artisan boucher Jean-Pierre Durand

On ne le présente plus ! Jean-Pierre Durand a grandi au milieu des marchés. Il a travaillé pour l'entreprise de ses parents depuis ses 14 ans, soit depuis 1975 ! Et c'est depuis cette même date que lui et sa famille viennent hebdomadairement à Chasse.

Le petit + des produits de qualité, issus des circuits courts

Patrick Grenouiller, l'unique primeur du marché

Patrick Grenouiller propose chaque semaine des produits de saison, fournis par le marché de gros et par des producteurs locaux.



M'COM



Jean-Pierre Durand

Le bus France Services

Depuis son arrivée sur le marché en début d'année 2021 à la demande de la Mairie, le succès du bus France Services ne se dément pas. Vous êtes nombreux à venir rencontrer ses médiatrices afin qu'elles vous accompagnent GRATUITEMENT pour vous aider à réaliser toutes vos démarches administratives : Impôts, CARSAT, assurance maladie, papiers d'identité... Ce service est cofinancé par la Mairie et Vienne Condrieu Agglomération.

TRAVAUX

FOCUS SUR LA VIDÉOPROTECTION

Le déploiement des premières caméras de vidéoprotection ultramodernes sur la commune a débuté ce mois de septembre. Ce plan pluriannuel permettra à la police municipale et à la gendarmerie de disposer des images de 73 caméras réparties stratégiquement sur toute la commune.



Avenue Général de Gaulle
• mise en place de la signalisation zone 30 pour protéger le passage piéton



Ecole du Château
• Installation d'une borne antimoustique



Rue Copernic
• réfection des aires de stationnement



Bassin des joutes
• peinture du portail d'entrée



Parc du Bassin des joutes
• aménagement de l'aire de pique-nique



Bassin des joutes
• réfection des planches de protection sur les palplanches




DEKRA
**CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE**

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38

POINT PNEUS
Le spécialiste du pneu
**NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D**
DÈS 50€*
GARAGE
VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques

ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu

04 78 07 05 92
*Sur présentation de ce coupon durant le mois en cours de la publication.

INFOS

Appel à volontaires Groupe de travail Cimetières

M. le Maire a demandé à Stéphane Gandini, conseiller municipal, de constituer un petit groupe d'habitants qui souhaiteraient s'investir pour l'amélioration de nos cimetières et de leur gestion.

Parmi les axes de réflexion de ce groupe de travail :

- Le fleurissement et la plantation d'arbres ;
- La restauration et l'entretien des tombes abandonnées ;
- Des aménagements : bancs, poubelles, accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Le tri des déchets ;
- Faire vivre la mémoire des défunts, raconter l'histoire d'une tombe et de sa famille.



Si vous voulez participer à cette belle aventure et vous investir bénévolement, signalez-vous à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr.

Indiquez votre nom, prénom, téléphone, adresse mail, âge, profession et vos motivations.



Pour Stéphane Gandini,
conseiller municipal en
charge des cimetières,

« Les cimetières sont des lieux sacrés où reposent pour l'éternité nos êtres chers, un endroit solennel, de recueil, de pleurs ; Mais, pas que ! Il y a du vivant aussi. Les cimetières créent du lien social. On rencontre du monde. On revoit d'anciennes connaissances. On discute. On se confie. On prend le temps d'apprécier ce brin de vie... Puis, il y a les pierres, les tombes qui renferment tant d'histoires et ne demandent qu'à nous être dévoilées et racontées. Je vous propose de me rejoindre dans ce groupe de travail afin de réfléchir, ensemble, pour donner encore plus d'attrait à nos cimetières. On va surtout agir, et agir rapidement et tout cela dans le partage, la sérénité, et le respect de l'autre. »

Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

Vertailles
Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE ET ABATTAGE

SOINS AUX ARBRES

 TRAVAUX
TOUTES HAUTEURS

 GESTION
DES DECHETS

TAILLE DE HAIES

TONTE


06 20 68 05 97

contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

Le courrier des lecteurs : des réponses à vos questions

Vous avez des interrogations concernant l'action de la Mairie : urbanisme, périscolaires, gestion des espaces verts, sécurité ou encore démarches administratives... ?

Posez toutes vos questions via l'adresse
communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr, par courrier
Mairie - Place Jean Jaures, 38670 Chasse-sur-Rhône.

La municipalité publiera les réponses données
dans le nouvel encart « Le courrier des lecteurs »



La Mairie a renouvelé
son partenariat avec
Voisins Vigilants. Vous
pouvez rejoindre le
réseau des voisins
de votre quartier en
flashant ce code.



DU COTÉ **DE L'AGGLO**

Retour sur les nouveaux services de transport depuis le 1^{er} septembre

Depuis le 1^{er} septembre, l'ensemble des services de transport mis en place par Vienne Condrieu Agglomération sont actifs :

- Le nouveau réseau L'VA avec la ligne 5 Chasse > Givors
- Le train pour Vienne au prix de 1,40 € avec le ticket T-Libr S
- Le service de navettes pour le transport à la demande
- Le service de covoiturage Klaxit

Retrouvez tous les détails et vos modes de déplacement en transport en commun à Chasse-sur-Rhône sur notre site : www.chasse-sur-rhone.fr/se-deplacer



Pour acheter un ticket T-Libr S :

- directement dans le bus auprès du chauffeur
- par SMS en envoyant « tlibrs » au 93700
- **bientôt** sur la borne automatique devant la gare
- **bientôt** à Italiano Pizza

Vos questions, nos réponses :

Vous avez été nombreux à nous poser des questions suite à la suppression de la ligne 7 entre Vienne et Chasse, notamment les problèmes posés pour les scolaires. Questions/réponses.

« Pourquoi avoir supprimé la ligne 7 Chasse-Vienne ? »

L'agglomération a décidé de refondre complètement son réseau de transport. La Mairie a défendu plusieurs points pour Chasse-sur-Rhône :

- Rejoindre les Platières pour connecter une partie des hauteurs de la commune et la zone d'activité ;
- Rejoindre Givors répondant ainsi à un fort besoin de mobilité (piscine, labo d'analyse, marché, zone commerciale, gare, visite familiale, hôpital, etc.) ;
- Cadencement avec les départs des trains en gare de Chasse pour permettre l'intermodalité ;
- La gratuité les jours de pics de pollution

Pour permettre cela, l'agglomération nous a indiqué que la ligne ne pouvait plus aller jusqu'à Vienne car elle deviendrait trop longue et trop chère. En échange, le train se rapproche du prix du bus pour

renforcer la connexion avec Vienne (22 allers/retours en train contre 7 A/R avec le bus).

« Les horaires du transport scolaire ne correspondent pas à l'emploi du temps de mon enfant. Avec la ligne 7, il pouvait rentrer. Aujourd'hui, il doit attendre très longtemps. »

Théoriquement, les élèves n'avaient pas le droit d'emprunter gratuitement la ligne 7 car elle ne faisait pas partie du transport scolaire. Cette permission était due à une impossibilité technique pour LVA (les bornes de validation dans les bus ne pouvaient faire la différence entre un titre de transport classique et un titre de transport scolaire). Ils auraient dû payer un ticket de bus pour l'emprunter pour chaque trajet. En complément, l'agglomération explique que leur service de transport scolaire gratuit est déjà très bon car très peu d'agglomération proposent 3 trajets à 16h, 17h et 18h pour rentrer en bus. Nous

avons demandé qu'un trajet supplémentaire de la ligne scolaire 2040 soit rajouté. Cette proposition sera étudiée à l'automne en fonction des besoins et des effectifs.

« Avec la ligne 7, mon enfant pouvait rentrer de Vienne GRATUITEMENT en dehors des horaires du transport scolaire. Aujourd'hui, il doit payer un ticket de train. Une prise en charge est-elle prévue ? »

L'agglomération ne peut pas financer des abonnements gratuits pour les élèves de Chasse qui leur permettrait de se déplacer même hors temps scolaire, cela reviendrait à accorder la gratuité des transports en commun pour tous les jeunes, ce qui n'est actuellement pas la volonté du Président de l'agglomération (pour la partie L'VA) et du Président de la Région (pour la partie SNCF).

ASSOCIATIONS



Fabien Ayadat, nouveau président de l'Amicale Boule !

Originaire de Vienne mais habitant à Chasse-sur-Rhône depuis 4 ans, Fabien Ayadat joue aux boules depuis ses 7 ans ! Il devient président de l'Amicale Boule avec une équipe renouvelée et rajeunie pour donner un nouvel élan à cette association historique qui joue un rôle unique pour la cohésion du quartier et le lien intergénérationnel sur l'ensemble de la commune.

« Cela fait maintenant 1 an que je suis sociétaire à la boule. [...] L'association compte plus d'une centaine d'adhérents, beaucoup de jeunes ont découvert récemment ce sport. Grâce à eux le nombre d'adhérents a triplé et ils sont investis. »

Les nouveautés ? Le club est très actif et a organisé 4 concours depuis le début de l'année. Le tournoi en doublette au mois de juin a réuni près de 44 équipes. 3 autres tournois ont été organisés en juillet, puis le 30 septembre et le 1^{er} octobre.

Fabien précise : « Toutes les rencontres sont ouvertes à tout le monde. [...] Beaucoup

de gens viennent de l'extérieur de Chasse-sur-Rhône, certains viennent de Bourgoin ou encore de Lyon. »

Une ambiance chaleureuse règne à l'Amicale Boule. Toutes les générations se réunissent et jouent ensemble à la boule lyonnaise, à la pétanque ou aux cartes !

Tous semblent très satisfaits de la continuité de cette aventure, d'autant plus que de beaux investissements ont été réalisés : nouvelle friteuse professionnelle, barbecue, recharge du climatiseur, entretien de l'électroménager et entretien régulier du terrain.

ASSOCIATION
DE SOUTIEN À
LA RESTAURATION
DE L'EGLISE DE CHASSE

Nota : suite à la démission, pour raison professionnelle, du Président Hervé Saint Juvin, l'Association a recomposé son bureau, et a élu Gérard Renaud nouveau Président.

Fête Saint Martin 2022

Comme l'an dernier, l'ASREC propose en vente à emporter, un repas (Poulet aux Ecrevisses + Tarte), au prix de 20 €, le **dimanche 13 novembre**

Réservations à faire, avant le 1^{er} novembre, au 06 08 18 52 17 ou 06 13 96 13 23, ainsi que règlement par chèque à l'ordre de ASREC, envoyé ou déposé à : **ASREC Bâtiment Le Château Rue Wagner 38670 Chasse / Rhône**

Distribution des Repas dimanche 13 novembre à l'Atrium restaurant scolaire, à partir de 9h ; vous serez accueillis par les Bénévoles de l'Association, qui tiendront une buvette, où il vous sera proposé également divers produits (calendriers, etc.)

Nous comptons sur votre soutien, qui a déjà permis depuis 2003, d'engager les travaux nécessaires à la conservation de cet édifice, symbole du « Partage », comme l'avait fait, en son temps « Saint Martin »

A bientôt,
Gérard Renaud



GS CHASSE BASKET

C'est la REPRISE !
Les championnats ont repris et la 1^{er} phase est déjà terminée. Cette saison, nous comptons 13 équipes de jeunes (U9 à U18) 1 équipe SENIORS féminines, 2 équipes SENIORS masculins et 1 équipe LOISIRS féminines, toutes inscrites en championnat départemental. Et pour la 1^{er} fois dans l'histoire du club, nous engageons 1 équipe U20 masculins au niveau régional.

Nos tous petits, de 3 à 6 ans, ont également repris leurs entraînements. Vous pouvez encore faire découvrir le basket à vos pitchounes, venez nous voir au gymnase le samedi matin. Notre section BASKET SANTE reprend également. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. **Pour plus d'information, vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com**

Côté événements, le planning est aussi bien chargé. Nous organisons le 29 octobre notre tournoi d'Halloween. Pour cette 3^e édition, nous accueillerons ce jour-là une vingtaine d'équipes U9 et U11. Et bien évidemment, notre traditionnel vide-greniers aura lieu le 27 novembre. Venez nombreux faire de bonnes affaires et passer un bon moment convivial à la buvette. A très vite au gymnase !

Laurent Renaud, Président

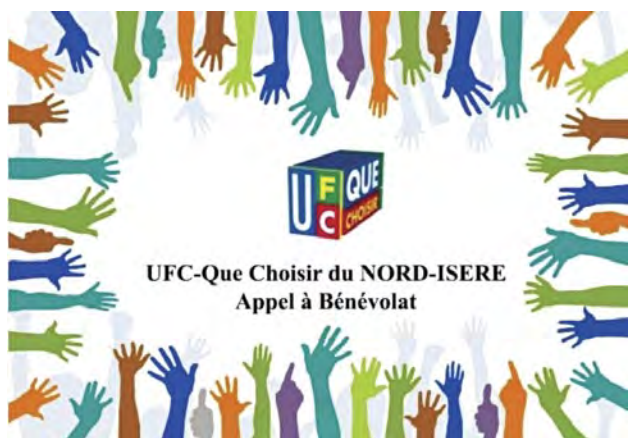
Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschassecasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 37 30 55 66 ou par mail gsbasket@orange.fr

UFC-QUE CHOISIR DU NORD ISÈRE

Dans le cadre de la mission d'information auprès des consommateurs, notre association locale UFC Que Choisir du Nord Isère a été invitée par l'équipe municipale au forum des associations de votre commune, le 9 septembre.

Monsieur le Maire, Christophe Bouvier, a validé avec Bertrand Malterre, président UFC Que Choisir du Nord Isère, le principe de la mise en place d'une permanence pour les consommateurs de la commune. Ces derniers, pourront bénéficier de conseils en cas de **litiges résultant d'un contrat commercial par exemple.**

La mise en place opérationnelle de cette permanence fera l'objet d'une communication ultérieure. Pour mémoire, l'association UFC-Que Choisir du Nord Isère, représentant 1060 adhérents, **assure chaque semaine ces permanences** assurées par des bénévoles. **Aussi pour faire fonctionner cette permanence à Chasse sur Rhône et être à proximité des consommateurs de la commune, nous avons besoin de bénévoles locaux qui renforceront l'équipe existante.** Vous avez du temps disponible (1/2 journée par semaine par exemple)



et de l'intérêt pour tout ce qui touche à la consommation au quotidien, alors, **rejoignez notre équipe.**

A partir **de vos souhaits d'activité et de vos compétences**, vous bénéficierez d'un plan de formation adapté à votre future mission, par exemple conseiller litiges ou animateur(trice) de réunions de consommateurs, etc.

Les bénévoles expérimentés vous accompagneront pour prendre progressivement et confortablement votre place au sein de notre association locale.

Vous souhaitez avoir plus des détails sur nos missions, alors contactez-nous au 04 37 03 00 85 ou par mail : contact@nordisere.ufcquechoisir.fr

Cette démarche ne vous engage pas et nous nous ferons un plaisir de vous fournir toutes les informations et répondre à vos questions lors d'un entretien individuel.



LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS
DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Après des vacances qui nous l'espérons ont été bonnes pour vous toutes et vous tous, la société des vignerons de Chasse-sur-Rhône sera heureuse de vous accueillir le **Dimanche 23 octobre 2022** à l'Altrium du restaurant scolaire (9h) pour les traditionnelles **SAUCISSES A LA GRAPPE**

Cordialement, la société des vignerons de Chasse-sur-Rhône.



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE ET ECOLE DE MUSIQUE

Cette saison 2022 / 2023 sera synonyme de nouveauté pour l'école de musique et la MJC. Dans un désir commun d'évolution et engagé sur l'offre culturelle, artistique et sportive proposée aux chassères, nos deux associations ont décidé de se rassembler. Outre la nouvelle plaquette commune et la refonte du site internet, permettant une meilleure lisibilité sur nos activités, une première étape a consisté à renforcer l'offre culturelle et artistique et à pérenniser l'offre sport et bien-être. De nouvelles activités ont pu voir le jour : le dessin, la danse classique et contemporaine, la danse africaine, le théâtre, un éveil artistique (musique et danse pour les grandes sections maternelles). De nouveaux enseignants ont également rejoint l'équipe pédagogique. Des stages et conférences ouverts à tous, en lien avec nos partenaires, viendront rythmer cette saison qui s'annonce déjà bien riche en événements en tout genre. Enfin, une évolution de l'équipe administrative permettra une nouvelle dynamique de gestion de cette nouvelle future association, regroupant près de 700 adhérents.

Belle saison artistique, culturelle et sportive à tous-tes.

Adèle Perrin et Abdenebi Bahouchame Présidents de la MJC et de l'Ecole de Musique

Dessin réalisé par Rosemay Dauvin-Magnan, professeure de dessin



Renseignements : www.mjcchasse.com • Tél. 04 72 24 29 63 ou www.emchasse.com

MJC - Exposition Patrimoine

Si vous voulez retrouver vos souvenirs d'école, si vous voulez voir l'école de vos parents, si l'école d'autrefois vous passionne.

Alors notre exposition sur l'école à Chasse sur Rhône est faite pour vous. Vous verrez une reconstitution d'une classe des années 50 avec ses bureaux, ses objets, ses livres et son instituteur



qui vous fera faire une dictée d'autrefois. Plus de 20 000 documents sur la vie de la commune vous seront également proposés.

La Micro-Folie sera présente avec ses visites virtuelles.



Section Badminton

Bonjour les badistes,

Nous venons de fêter nos 10 ans sur les terrains du Complexe de Moleye et nous souhaitons remercier la municipalité de Chasse sur Rhône qui nous permet de profiter de ces installations pour pratiquer notre sport favori.

Côté sportif :

L'année 2022 va être particulièrement riche avec non pas 2 mais 5 équipes engagées en championnat UFOLEP ! Dont une nouveauté, pour la première fois nous engageons une équipe en « vétéran ». Ces 5 équipes vont disputer des matchs à l'extérieur et à domicile. Ils n'attendent que vous pour les encourager.

Côté convivial :

Nous organiserons un tournoi « salade » de rentrée dans les prochaines semaines, tournoi suivi comme à son habitude par un verre de l'amitié. Ce moment de début de saison est important pour un moment de partage et créer des échanges entre les adhérents.

Nous sommes toujours à votre écoute et à votre disposition pour vous recevoir si vous souhaitez faire un essai lors de nos entraînements au complexe de Moleye le lundi et mercredi de 18h à 22h ainsi que le vendredi de 18h à 20h30.

Adèle Perrin, présidente de la MJC



© Freepick



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

La saison de joute s'est terminée en apothéose avec les finales du championnat de France dans notre magnifique bassin.



Sur le plan sportif, nos jouteurs ont réalisé une excellente saison avec 5 challenges remportés et 3 challenges des jeunes remportés et une 2^{ème} place à la coupe de France sur le plan collectif. Sur le plan individuel, notre école de joute et nos féminines ont montré la voie.

3 minimes terminent sur le podium de la saison et étaient qualifiés pour la finale exhibition.

- Zok Jean Baptiste 2^{ème} en légers
- Mael Clechet, Emilie Normand 2^{ème} et 3^{ème} en lourds

3 filles se sont brillamment qualifiées pour les 1^{ères} finales du Championnat de France

- Océane Benoit, Sous Championne et Mayane Gauthier 3^{ème} chez les moins de 20 ans
- Cécile Normand 3^{ème} chez les plus de 20 ans

A noter les 2^{ème} place de Clothilde Boisson en moins 20 ans et 3^{ème} place de Charline Gay en plus de 20 ans au classement annuel.

Pour les grands, pas moins de 6 jouteurs se sont qualifiés pour les finales du Championnat de France à la maison.

- Donovan Goury remporte le titre en cadets légers
- 3 seniors terminent sous champions de France Alexis Boisson en Légers, Quentin Rocher en moyens et Dylan Chaput pour sa 1^{ère} finale.
- Noah Allegua 3^{ème} en cadets lourds
- Corentin Goury 4^{ème} en seniors légers

A noter, les 1^{ères} places de Donovan et Alexis au classement annuel et les troisièmes places de Noah et Damien Normand en seniors mi-lourds. **Du côté des autres méthodes** nous noterons les troisièmes places de Damien Normand en mi-lourds et la deuxième place de Cécile Normand en plus de 20ans en Alsacienne et la troisième place de Cécile en Parisienne, malgré sa qualification directe en Parisienne.

Félicitation à notre Champion

Le grand défi 2022 du club était l'organisation des finales du championnat de France de joute en méthode "Givordine" et "Lyonnaise", nous pouvons dire que nous avons gagné notre pari. Cette manifestation fut une belle réussite avec plus de 5 000 personnes sur 2 jours, une météo au rendez-vous, du spectacle, des jouteurs heureux et des sociétaires satisfaits.

Merci à la Mairie, l'agglomération, le département et la région et nos sponsors privés pour leurs soutiens.

Merci également aux associations locales pour leur aide et participation ainsi qu'à tous nos sociétaires sans qui tout ceci n'aurait pas été possible. Maintenant place à la 2^{ème} saison de barque avec, espérons, des aussi bons résultats et nous clôturons la saison avec les trophées de la ligue fin novembre et l'arbre de Noël en décembre.

Damien Normand

ETAT-CIVIL

100 bougies pour Andrée Guillot



Née en 1920 dans une des maisons du quartier de l'Eglise à Chasse-sur-Rhône, Madame Guillot a vécu toute sa vie sur la commune. Elle s'y est également mariée. Un mariage dont elle a eu 4 enfants : 3 filles et 1 garçon (des sauveteurs, des joueurs...). Dès l'âge de 14 ans, elle commença à travailler à Lyon où elle faisait fonctionner 3 métiers à tisser la soie. Pendant la guerre, elle travailla aux hauts fourneaux

de Chasse où elle était pontière. Très jeune, elle vécut avec son père au quartier du Moulin. Puis, avec sa famille, elle habitait au quartier du Rhône dans une maison des hauts fourneaux. Enfin, elle déménagea aux Barbières où elle réside toujours aujourd'hui. A 102 ans, elle a toute sa tête mais malheureusement ses jambes ne la portent plus, pourtant elle en a fait des kilomètres... Mémoire vivante de la commune, elle raconte souvent le Chasse de son enfance lorsque le ruisseau Fonfamineuse coulait encore à l'air libre (aujourd'hui une rue porte son nom), ou lorsque les enfants prenaient le chemin de Grapilla pour aller à l'école du Château et en profitaient pour chaparder des pêches sur le coteau... Elle se souvient également de la mule de la mère Pilot qui n'a jamais voulu passer le pont vers l'église... Une vie de Chassère que la municipalité a souhaité honorer. Ainsi, le Maire Christophe Bouvier, accompagné de sa 1^{ère} adjointe, Carmela Lo Curto ont remis à Madame Guillot la médaille de la ville et un bouquet de fleurs, le jour de son anniversaire.

Bienvenue à...

2022 - 3^e trimestre

GALVEZ Lya	1 ^{er} juin
MISSAOUI Nabil	3 juin
GONCALVES Mila	23 juin
HAMDANI Kamilia	23 juin
RICHAUD Gabriel	2 juillet
SOUSTRAT Gabriel	6 juillet
FOCANT Blanche	7 juillet
JALIB Jannat	24 juillet
HAGGUI Rim	8 août
FRASCELLA Elyo	15 août
LIM TRAVARD Nina	21 août
BOUDAUD Naim	24 août
TRAPET Léonie	25 août
PERRIN Alessio	27 août
JACQUES Mila	3 septembre
FERRA Balian	4 septembre

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

Félicitations...

2022 - 3^e trimestre

BROSSE Sébastien / PERQUIS Gratiane	3 juin
CUMIN Alexandre / SIMON Pénélope	25 juin
VEYSSEYRE Ludovic / QUINKAL Cathy	9 juillet
BERTHEL Jérôme / CHAPUT Laure	9 juillet
SCHRIKE Mickael / RIVIERE Coralie	9 juillet
MEDDAHI Mawloud / ELTEBIB Hanane	16 juillet
BESSENAY Fabrice / ROBERT Stéphanie	23 juillet
CHANTEMESSE Pierrick / KISTAN Selinda	2 septembre
COUROUBLE Alan / BONNOT Coralie	3 septembre
JOBEZ Nicolas / THOMAS Katy	3 septembre
CACHARON Tony / KARMINSKI Angélique	3 septembre
URAN Romain / ALU Lydia	27 septembre

Ils nous ont quittés...

2022 - 3^e trimestre

BOUKHARI Mohammed	29 mai
CHASSAGNOL épse CHAPUT Arlette	26 juillet
BOUCHARDON Roger	17 août
DENNEMONT Jean Marc	20 août

PATRIMOINE

Les inondations



Avant que le Rhône ne soit domestiqué par la construction du barrage de Reventin-Vaugris en 1980, il envahissait régulièrement les plaines et les rues de Chasse. Les crues du Rhône étaient très violentes et dévastaient tout. Les riverains s'organisaient et dès que l'eau commençait à monter, on montait les meubles dans les étages, on mettait les animaux à l'abri.

Rue Copernic en 1954

Les plus importantes crues sont celles de 1910 et 1956, ce qui poussa à la création et à la grande utilité de l'association de Sauvetage. En effet pendant les inondations, ces sauveteurs allaient secourir les personnes isolées à la force des bras pour faire avancer leurs barques.

En 1928, le Rhône vint jusque sur la place de la Mairie. La route de Givors était régulièrement inondée et il fallait les barques pour accéder au Café Bonnet. Le quartier du Rhône était souvent sous les eaux, soit par inondation, soit par infiltration.

Le Rhône désormais dompté arrive quelque fois au bord du chemin de halage mais ne va jamais plus loin.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC

Certains passages sont extrait du livre « Racines et réalités de Chasse sur Rhône » de Mme Janine BOUILLET



TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

TRISTE SPECTACLE AU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du dernier conseil municipal, l'opposition a fait le spectacle en quittant la séance sans raison valable et sans attendre de réponses. Une mise en scène préparée à l'avance. En effet, l'opposition conteste le contenu des procès-verbaux des séances précédentes. C'est son droit. Mais l'opposition a aussi le droit de proposer des rectifications à ces PV. Croyez-vous ? Elle préfère quitter la table en prétextant un « déni de démocratie » (le jour de création du conseil d'enfants... bon timing !).

Quand on chipote sur les PV, c'est qu'on a épuisé tous les sujets d'opposition... Les PV sont disponibles sur le site de la commune. Nous invitons tous les Chassères à les consulter et à juger d'une éventuelle « censure »... Les mots ont un sens et les membres de l'opposition feraient bien de s'en rappeler. Il est vrai qu'il est plus facile de partir que de faire son travail d'élus, de proposer des amendements, et de venir en commissions qui sont justement des lieux d'échanges et de travail.

Exemple concret : vous serez heureux de savoir qu'entre septembre 2021 et septembre 2022, le taux de présence de certains élus du bien nommé groupe « Agir pour Chasse », est de 0 % en commission Education (principale compétence de la commune avec un service de plus de 50 agents). Oui, 0 %. Sur 10 réunions. Dont des réunions programmées à 20h à leur demande... De qui se moque-t-on ? Tout ceci n'est pas sérieux, les Chassères méritent mieux que ce triste spectacle.

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

COM, COM, COM, COMME AVANT

La communication du Maire est aussi rapide que le dérèglement climatique. **De très belles choses sont dites par C. Bouvier dans les médias, mais soyons conscients que le beau tableau présenté est totalement différent de la réalité.**

- Les Chassères ont beau interpellé le Maire depuis le début du mandat, via les réseaux sociaux ou par courrier, sur le manque d'infrastructures, parc, aires de jeux et sur le défaut d'entretien des installations déjà mises en place, malheureusement, aucune action n'a été pensée.
- Au début de son mandat, C. Bouvier a

déclaré l'urgence climatique, mais qu'a-t-il fait réellement dans notre ville pour notre planète. Nous nous sommes aperçus que l'urgence canicule 4 sur 4 (soit le maximum), a été déclaré par la Mairie le 30/08 alors que celle-ci a débuté le 17/08 (annonce de la préfecture). 15 jours d'absence d'information. La Mairie se soucie plus des valises pour les vacances que de sa ville.

- Nous sommes obligés de payer un prestataire pour la cantine de nos enfants. La Mairie n'a pas réussi à garder les différents chefs de cuisine.

- L'outillage électrique pour les espaces verts n'est pas ou peu utilisé. A quoi a servi cet investissement ? 90% sont réalisés par une société extérieure, par où ont-ils commencé ?
- Des dépenses inappropriées sont réalisées sur des panneaux de signalisation, des écluses inutiles, déjà détériorées et non conformes. Nous pourrions continuer cette liste mais nous manquons de place.

Bonne rentrée à tous
@agirensemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr – 07.49.59.07.91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

CAP'TAIN AMERICA A CHASSE !

Avec son « grand bouclier tarifaire », la communication de la mairie nous a en-core régalez avec du grand spectacle !

Plus sérieusement, vous dira-t-on :

- Que la mairie vit au-dessus de ses moyens depuis 2 ans (confirmé par un rapport comptable indépendant) ;
- Que certains tarifs, dont se félicite le maire avec son « bouclier tarifaire », auraient été augmentés sans notre intervention ;
- Que la mairie vend ses derniers terrains sans concertation avec les riverains et au mépris de sa propre « urgence climatique » ;

- Que M. Bouvier souhaite accélérer les constructions à Chasse, tout en faisant croire le contraire ! Peut-être pour financer les nouvelles dépenses de la Ville ?
- Que c'est nous qui avons demandé et rédigé le VCEU sur la qualité de l'eau, la mairie n'ayant pas réagi (quid du salarié dédié à l'environnement ?).

Nous exigeons que ce sujet soit traité réellement et pas seulement pour permettre au maire d'apparaître dans BFM Lyon.

Alors oui, nul doute qu'on pourrait penser que tout va bien à la lecture de ce journal autocongratulant sauf qu'en

réalité les avis divergents dérangent : alors on minimise l'espace d'expression des oppositions et on discrédite nos élus... Méthode loin des promesses de campagne.

Et pour la note humoristique, sachez que le Maire a le temps de signaler aux modérateurs du groupe Facebook "Tu sais que..." les messages de Chassères mécontents... pour les effacer ? Les Chassères ne seront pas dupes longtemps.

Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

UN PROJET IMMOBILIER ?

CONTACTEZ UN CONSULTANT EFFICITY LE PLUS GRAND RÉSEAU IMMOBILIER DE VOTRE SECTEUR!



BRUNO ET DÉBORA SILVA
07 82 68 57 50 - 07 69 10 37 33
bsilva@efficity.com



BASTIEN AGUILAR
06 59 92 03 36
baguilar@efficity.com



MARIE ACHARD TABONE
06 52 40 67 31
machard@efficity.com



BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



FLORA SILVA
06 28 64 56 44
fsilva@efficity.com



PRISCILLE RENNA
06 61 37 43 41
prenna@efficity.com



efficity
**SUIVEZ-NOUS
SUR LES RESEAUX**



BIENVENUE

AUX NOUVEAUX **Chassères**

cérémonie d'accueil



**Samedi 19
novembre
à 10 h 30**

Vous êtes arrivé(e) à Chasse-sur-Rhône
depuis novembre 2021 ?

Faites-le nous savoir en vous inscrivant par
mail à l'adresse suivante :
communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

Octobre 2022

Dimanche 23 octobre 2022 à 9h

Saucisses à la grappe
de la Société des Vignerons
à l'Atrium du restaurant scolaire

Novembre 2022

Les 2, 3, 4 novembre

Micro-Folie au Château

Samedi 5 novembre à 18h

Les Pressailles à la salle Jean Marion

Dimanche 6 novembre à 17h

Spectacle Signé A. Lupin au Château

Vendredi 11 novembre à 11h

Cérémonie du 11 novembre

Hommage à tous les « Morts pour
la France »

Dimanche 13 novembre à 9h

Vente à emporter de l'ASREC
à l'Atrium du restaurant scolaire

Vendredi 18 novembre

Soupe de l'amitié au Centre social

Samedi 19 novembre de 10h à 12h

Cérémonie des nouveaux arrivants
à la salle Jean Marion

Dimanche 27 novembre 2022

Vide grenier du Basket
au gymnase municipal, rue du Sentier

Décembre 2022

Samedi 3, dimanche 4 décembre
de 10h à 18h

Expo patrimoine à la salle Jean Marion

Vendredi 9 décembre

Chasse en lumières
en déambulation extérieure

Vendredi 16 décembre

40 ans du Centre social
à la salle Jean Marion

Janvier 2023

Les 6, 7, 8 janvier

Micro-Folie au Château

Vendredi 13 janvier 2023 à 20h30

Spectacle L'idole des houles
à la salle Jean Marion

Samedi 14 janvier 2023 à 10h30

Vœux du Maire à la salle Jean Marion

Pour recevoir en
direct toutes les
alertes et infos sur
la commune, pensez
à télécharger
l'application
PanneauPocket !

Flashez moi



**Panneau
Pocket**